

parce qu'elle n'est rien moins que sûre. On vient de découvrir que l'électrocution ne tue pas, mais ne fait qu'endormir. L'expérience est là : un condamné à mort a été foudroyé il y a quelques semaines et semblait parfaitement mort ; mais en lui ouvrant la trachée-artère pour pratiquer la respiration artificielle (c'est-à-dire en agissant sur le bras et le diaphragme selon un rythme correspondant à la respiration naturelle), on l'a rappelé à la vie. et il se porte, à l'heure qu'il est, le mieux du monde. Un monsieur J. E. Cutler ayant eu *par accident* l'occasion de recevoir dans le corps le susdit courant de 4500 volts, a même pu, après avoir été ranimé, faire connaître les impressions d'un *électrocuté*.... Il est donc évident qu'il faut trouver mieux si l'on veut continuer de donner une sanction efficace aux lois... En attendant ne semble-t-il pas que nous devrions prendre acte de ces faits pour essayer de ramener à la vie les malheureux (hommes ou animaux) imprudemment ou accidentellement foudroyés par le fameux *trolley* de nos rues, qui tient la foudre en suspens sur nos têtes ?

PREMIERS DE SEMAINE

PHILOSOPHIE.

Morale. — 1ers B. Gaudet, A. Julien, J. Mignault, A. Savignac, J. Godin ; 2es H. Longpré, C. Lacasse ; 3e J. Dion.

Mathématiques. — 1er A. Savignac ; 2es J. Godin, U. Labelle, C. E. Marchand ; 3es J. Dion, O. Lorrain.

Physique. — 1er C. E. Marchand ; 2es A. Savignac,